
Bruno Sarrasin

AVEC LA COLLABORATION DE

Haja Ramahatra

Environnement et développement à Madagascar

**Du plan d'action environnemental
à la mise en valeur touristique des ressources naturelles**



**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
À MADAGASCAR**

KARTHALA sur internet: <http://www.karthala.com>
(paiement sécurisé)

Couverture : En page une : « Domaine nature » à proximité du Parc national de Ranomafana. En page 4 : frontière du Parc national où « selon la loi, il est interdit de pénétrer, détruire ou extraire les ressources naturelles du parc sous peine de sanctions ». Photos Bruno Sarrasin.

Éditions Karthala, 2013
ISBN : 978-2-8111-0796-3

Bruno Sarrasin

AVEC LA COLLABORATION DE

Haja Ramahatra

Environnement et développement à Madagascar

**Du plan d'action environnemental
à la mise en valeur touristique
des ressources naturelles**

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Avant-propos

L'environnement et ses enjeux font aujourd'hui l'objet d'un constat d'évidence tel que l'on oublie les conditions ayant présidé à son émergence comme phénomène politique. Bien que la conférence des Nations Unies organisée en 1972 sur l'environnement humain consacre le début d'un processus de mobilisation avec la création du Programme des Nations unies pour l'environnement, il faudra attendre le Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992 pour assurer à la pérennité des ressources naturelles l'attention politique qu'elle mérite. Plusieurs organisations non gouvernementales relayées par les médias, particulièrement depuis les années 1980, ont contribué à documenter l'ampleur de la « destruction environnementale » dans plusieurs pays du tiers-monde, particulièrement en Afrique subsaharienne. L'« environnement » est aujourd'hui présenté comme une préoccupation planétaire incontournable et une responsabilité collective. Ce contexte rend le cas de Madagascar particulièrement intéressant pour qui cherche à comprendre les fondements de l'émergence de « l'environnement » comme problème politique et les solutions qui lui sont associées. Depuis plus de 20 ans, ce pays fait l'objet d'un intérêt, d'actions publiques et d'un financement international sans précédent en matière de protection de l'environnement, dans le cadre d'un programme d'action dont nous avons analysé la genèse et l'évolution.

Le présent ouvrage constitue l'aboutissement de recherches ayant débuté en 1998 dans le cadre d'une thèse de doctorat en science politique soutenue en 2002 à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. La thèse, portant le titre *Élaboration et mise en œuvre du Plan d'action environnemental à Madagascar (1987-2001) : construction et problèmes d'une politique publique*, couvrait de la genèse à la moitié de la seconde phase de mise en œuvre de la politique. Elle constitue les fondements de la présente analyse. Cette première étape est complétée d'une lecture critique des deux dernières phases de mise en œuvre réalisée au cours de la première décennie des années 2000, avec un intérêt particulier pour la mise en valeur touristique des ressources naturelles comme alternative à leur destruction. Plusieurs parties de cet ouvrage ont déjà fait l'objet de publications dans des revues savantes, notre objectif étant ici de les présenter dans un ensemble bonifié et cohérent sur le sujet.

La réalisation de cette recherche repose sur un travail empirique réalisé en deux principaux volets. Le premier est documentaire et s'appuie sur l'évolution de « l'environnement » et de sa définition à Madagascar, de façon à établir la chronologie des missions des bailleurs de fonds, les

événements et les décisions, les acteurs et les enjeux liés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action environnemental (PAE). Cette étape a aussi contribué à préciser le contexte économique et politique malgache. Le second volet de la recherche empirique repose sur la réalisation de 37 entretiens semi-directifs, principalement administrés à Madagascar lors de séjours réalisés en 2001, 2005 et 2007. L'objectif était d'établir dans quel contexte avait été défini et mis en œuvre le PAE, en cherchant notamment à identifier comment, pourquoi et par l'entremise de qui certains problèmes ont été étiquetés comme environnementaux ? Quels acteurs ont poussé à la définition d'une politique de l'environnement ? Qui est intervenu dans les débats, les discussions, les réunions ? Quelles ont été les oppositions ? Pourquoi ? De qui ? S'il y a eu des conflits, comment se sont-ils déroulés ? Pourquoi et comment le tourisme et l'écotourisme sont-ils identifiés comme des vecteurs de conservation ? Ces entretiens ont aussi permis de saisir les principales propriétés sociales des intervenants et ont été réalisés auprès d'acteurs ayant joué un rôle actif dans la définition et la mise en œuvre du PAE. Nous souhaitons, par cet ouvrage, contribuer à la compréhension des enjeux « environnementaux » à Madagascar et placer l'écotourisme dans un contexte où les problèmes et les solutions résultent des multiples perceptions d'un ensemble de notions régulièrement citées, mais qui demeurent peu maîtrisées, à commencer par la notion « d'environnement » elle-même.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la contribution de Daniel Gaxie, Bonnie Cambell, feu Bernard Morucci, feu Jean Stafford et Louis Jolin. À Montréal, Paris et Madagascar, je tiens à remercier particulièrement Christian Kull, Robert Zimmermann, Jacques Weber, Guy Razafindralambo, Andréanne Martel, Juste Rajaonson, Véronique Israël et tous les répondants dont les témoignages sont traités de façon anonyme. Je tiens aussi à souligner la contribution particulière de Haja Ramahatra et à le remercier chaleureusement de son appui indéfectible depuis le début de cette recherche. Enfin, nous avons bénéficié du soutien financier pour la période 2003 à 2007 du Fonds Québécois de Recherche sur la Société et la Culture et du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'Université du Québec à Montréal.

Le lecteur trouvera en annexes un certain nombre de Lois et Décrets relatifs à l'environnement.

Mots clés : Madagascar, PAE, développement durable, environnement, conservation, tourisme, écotourisme, sociologie politique, dégradation, aires protégées

Introduction

La Grande île est en crise. En crise politique, bien sûr, depuis le renversement de Marc Ravalomanana de la Présidence de République par Andry Rajoelina. Crise économique, aussi, en amont et en aval de l'instabilité politique observée depuis plus de dix ans, sinon depuis les événements de 1992 qui marquent l'aboutissement d'une crise sociale qui s'est accélérée au cours de la décennie 2000. Crise environnementale, enfin, puisque malgré 15 années de mise en œuvre du plus ambitieux programme de protection des ressources naturelles réalisé en Afrique subsaharienne, la biodiversité est toujours quotidiennement menacée à Madagascar. Ces conditions fondent le paradoxe à l'intérieur duquel la Grande île se situe : une biodiversité exceptionnellement riche côtoyant une grande pauvreté humaine.

Ce contexte a présidé à la restructuration de l'économie et à la redéfinition du rôle de l'État, où l'environnement et les enjeux qui y sont associés posent de véritables défis pour les gouvernements, notamment ceux des pays du Sud. La biodiversité exceptionnelle et l'urgence des conditions politiques, économiques et sociales qui caractérisent Madagascar militent en faveur d'un nouveau regard sur ces enjeux afin d'éclairer les perceptions et les tensions dans la définition des problèmes associés à la dégradation des ressources naturelles, en soulignant les incompatibilités qui expliquent en partie les multiples ambiguïtés d'une politique publique de protection de l'environnement et en contribuant ainsi à mieux comprendre les blocages qu'on lui attribue.

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis les Sommets de Rio et de Johannesburg, la « question environnementale », qu'elle insiste sur le type de dégradation, la zone géographique et les espèces menacées ou sur les moyens nécessaires pour réduire ou arrêter les effets négatifs des actions de l'homme sur la nature, semble ne plus faire de doute. Qui, en effet, peut s'en prendre à l'idée de protéger l'environnement sans être critiqué pour son égoïsme et sa courte vue ? Comment questionner davantage la pertinence d'actions de sauvegarde dans les pays dont les conditions de vie sont à la limite de la survie ? Pour ou contre l'environnement ? Qui « sauver » ? Comment et pourquoi le faire ? Voilà autant de questions qui sous-tendent les politiques environnementales, peu importe la région du monde où elles se posent. Dans le but de contribuer à éclairer les enjeux souvent implicites des actions dites « environnementales », il importe d'abord de se demander pourquoi l'environnement est devenu un problème aussi « récent » et, surtout, comment il est éventuellement devenu un problème politique, en particulier à Madagascar.

Depuis la décennie 1980, les institutions financières internationales insistent sur la menace que représentent les proportions massives de la « destruction environnementale » dans plusieurs pays du tiers-monde, particulièrement en Afrique (Banque mondiale, 1985 : 47). Grâce aux médias et à l'utilisation de termes-chocs tels catastrophe, menace, autodestruction, etc., l'environnement est présenté comme une préoccupation planétaire, incontournable. Puisque la pollution ne connaît pas de frontières, que les forêts tropicales, où qu'elles soient, sont nécessaires à la fixation du dioxyde de carbone et que la biodiversité d'un pays peut être qualifiée de patrimoine de l'humanité, l'environnement est présenté comme une responsabilité collective (CMED, 1988). Ce contexte rend le cas de Madagascar particulièrement intéressant pour qui cherche à comprendre les raisons qui ont fait de l'environnement un problème à résoudre.

La Grande île figure au palmarès des cinq pays qui possèdent le plus grand nombre d'espèces d'animaux, au même titre que le Brésil, l'Australie, la Colombie et l'Indonésie (Conservation International, 2007). Le World Wildlife Fund (WWF) classe Madagascar parmi les « écorégions » prioritaires qualifiées « les plus représentatives des principaux types d'habitats terrestres, marins et d'eau douce » (WWF, 2009). Sur la seule île de Madagascar se trouve une flore riche et variée équivalente à ce qui existe dans l'ensemble des pays d'Afrique. L'originalité naturelle du pays provient de son insularité : l'essentiel des animaux qui vivent à Madagascar est endémique et témoigne d'une période de l'évolution que l'on trouve ailleurs dans le monde seulement sous une forme fossilisée. Plusieurs de ces espèces primitives représentent ainsi, pour un grand nombre de disciplines des sciences naturelles, les chaînons manquants nécessaires à l'éclairage des relations entre certains groupes d'animaux contemporains (Wright, 1997 : 381).

Par son caractère original, la nature malgache intéresse et fascine. Comme l'écrivait déjà Philippe Commerson en 1771, « La nature semble s'être retirée dans un sanctuaire privé, où elle peut travailler à des modèles différents de tout ce qui est utilisé ailleurs. On trouve là, à chaque pas, des formes étranges et merveilleuses » (Jolly, 1990 : 38)¹. L'image associée à la richesse naturelle de Madagascar, qu'elle prenne une forme symbolique (éden) ou scientifique (biodiversité), contribue à mieux comprendre le contexte historique dans lequel sera éventuellement perçue la « dégradation de l'environnement » comme problème social et politique.

À Madagascar, bien que les différents chapitres de ce livre permettent de proposer un ensemble de nuances, la problématique de l'environnement, largement associée à la biodiversité, s'est construite autour de sa dégradation. Dans le cas de la forêt primaire, par exemple, habitat naturel pour l'essentiel des espèces qui font de ce pays un lieu de biodiversité unique, la situation est qualifiée de catastrophique et elle « [...] découle d'un processus de déforestation commencé depuis l'implantation de la

1. Traduction libre.

première habitation dans la région. Les récits des voyageurs qui ont traversé la région attestent bien du recul de la forêt depuis le ^{xvii}^e siècle » (Rakotoarisoa, 1997 : 338)². Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que plus de la moitié du couvert forestier de l'île a été détruite depuis 1960, principalement à cause des « attaques successives de l'homme »³ (World Bank, 2007 : 7 ; Banque mondiale, 2003a : 45-47). Si celui-ci cause la dégradation environnementale, il importe donc qu'il « prenne conscience » des conséquences de son comportement prédateur sur les ressources naturelles et consente à le changer. Bien que la situation ne soit pas aussi simple, elle est souvent présentée sous une forme plus ou moins confuse d'objectifs de conservation, de développement économique et social, inspirés de valeurs morales et symboliques dont les enjeux politiques sont souvent simplifiés.

L'intérêt de cet ouvrage est de combler, au moins partiellement, cette lacune en posant les « problèmes environnementaux » comme le résultat de constructions sociales, dans le sens où « [...] les problèmes sont des étiquettes mises sur des accumulations de différences, [et] leurs solutions sont créées par les hésitations et contradictions induites par les défenseurs des diverses politiques en concurrence » (Edelman, 1991 : 42-43). Ils sont donc indissociables des acteurs en présence, de leurs intérêts, de leurs ressources et de leurs stratégies qui structurent leur perception des problèmes et des solutions. Il nous importe aussi, à l'instar de Christian Kull (2012 ; 2004 ; 2000) à propos de la culture itinérante sur brûlis, de dépasser l'idée simpliste qui place le rural pauvre comme principal destructeur de la nature et qu'il importe de « l'éduquer » pour éviter la dégradation de celle-ci.

La culture itinérante constitue seulement une des causes de destruction de l'environnement à Madagascar (MEEFT, 2008d). Au cours de la période couverte par cet ouvrage (1988-2010), un ensemble d'acteurs malgaches et étrangers ont élaboré et mis en œuvre un Programme d'action environnemental (PAE) visant essentiellement à réfréner la dégradation des ressources naturelles, dont celle causée par le *tavy*⁴. Bien que ces ressources continuent de se dégrader à Madagascar (Freudenberger, 2010 ; MEEFT, 2008b ; 2008e ; 2008c), l'intérêt de notre démarche ne repose pas

2. Traduction libre.

3. L'expression est de Jean-Aimé Rakotoarisoa (1997).

4. Ce phénomène ne doit pas être confondu avec les « feux de brousse ». À Madagascar, comme ailleurs, le *tavy* et les feux de brousse sont considérés comme étant distincts, bien que les deux impliquent la mise à feu de la végétation. Le premier est une culture itinérante sur brûlis en milieu forestier humide ; son but est d'éliminer la forêt, parfois après l'abattage, et de fertiliser la terre avec les cendres. Il s'agit d'un feu presque toujours ciblé et contrôlé, associé à la culture du riz de montagne et au manioc. Par contre, les feux de brousse supposent la mise à feu de pâturages extensifs en milieu subhumide – surtout sur les Hauts Plateaux de l'île – à la fin de la saison sèche afin d'accélérer la régénération de la végétation, surtout de l'herbe pour le bétail. Rarement maîtrisés, les feux de brousse sont parfois utilisés à Madagascar comme signe de contestation politique.

sur une évaluation de l'efficacité d'une politique environnementale. La définition et la mise en œuvre d'une politique de l'environnement sont rarement accomplies de façon satisfaisante puisqu'elles résultent de multiples compromis, d'incertitudes, de lacunes et de contradictions qui rendent l'évaluation difficile ou fragile d'un point de vue des sciences sociales.

Pourtant, l'élaboration et la mise en œuvre, de 1988 à 2010, du Plan d'action environnemental (PAE) malgache n'ont pas permis de réduire significativement la dégradation des ressources naturelles (Freudenberger, 2010 ; World Bank, 2007). Comment alors dépasser les raisonnements circulaires voulant que « l'environnement continue de se dégrader à Madagascar à cause d'une mauvaise mise en œuvre de la politique » ou « parce qu'elle est mal comprise par la population » ou encore « parce qu'elle manque de moyens » ? Nous proposons de remonter en amont pour comprendre d'abord *pourquoi* a été élaborée une « politique publique de l'environnement » à Madagascar précisément durant cette période. Cette première question permettra d'identifier les acteurs, leurs forces et leurs faiblesses, mais aussi le contexte économique et politique ayant conduit certains membres du gouvernement malgache à s'intéresser à l'environnement et à se mobiliser dans un projet de sauvegarde. Il importe ensuite de saisir *comment* le « problème environnemental » a été construit en s'intéressant particulièrement aux intérêts des acteurs, à leur influence, aux conflits et aux compromis qui ont conduit à la définition d'un problème à résoudre.

En conséquence, nous considérons que l'environnement n'existe en tant que problème politique qu'à partir du moment où des acteurs ou des groupes d'acteurs intéressent des pouvoirs publics à se mobiliser pour en faire un objectif d'intervention (Jobert et Muller, 1987 ; Thoenig, 1985). Voilà la première hypothèse de ce livre. La seconde hypothèse suppose que la capacité d'une politique publique à réaliser les objectifs qui lui sont fixés dépend du niveau de mobilisation et de convergence des intérêts et des ressources des acteurs concernés par celle-ci.

La première étape de notre démarche visera donc à comprendre de quelle manière s'est réalisée la problématisation de l'environnement⁵. Outre la définition des acteurs qu'elle sous-entend, cette étape précisera les points d'appui sur lesquels se construira éventuellement le « problème environnemental » à Madagascar. Pour y arriver, il sera nécessaire de préciser le sens donné aux notions d'environnement, de conservation, de développement et de développement durable. L'étape suivante s'efforcera de répondre à la question « comment ? ». Il s'agira, d'une part, d'analyser les « dispositifs d'intéressement », c'est-à-dire « [...] l'ensemble des actions par lesquelles une entité [...] s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définie par sa problématisation » (Callon, 1986 : 185). Par la suite, nous nous intéresserons à l'analyse de « l'enrôlement » des acteurs, c'est-à-dire à la compréhension de l'ensemble des

5. Au sens de Michel Callon (1986).

enjeux, des conflits et des négociations qui permettent aux dispositifs d'intéressement d'aboutir. Enfin, nous utiliserons la notion de « mobilisation » pour saisir dans quelle mesure les acteurs « enrôlés » utilisent les ressources suffisantes pour intéresser les autres groupes de la problématisation. Bien que les éléments de cette démarche prennent une forme hiérarchisée, ils se chevauchent plus qu'ils se succèdent en fonction d'un ordre préétabli. L'emprunt au répertoire de la traduction sera particulièrement utile pour comprendre les multiples déplacements, les négociations et les ajustements qui ont accompagné les trois aspects de l'analyse que nous proposons d'aborder. Notre objectif n'est pas d'opposer de « bonnes » politiques aux « mauvaises » pour en disqualifier certaines et en valoriser d'autres ; il se propose plutôt d'éclairer les perceptions et les tensions dans la définition des problèmes, en soulignant les incompatibilités qui expliquent en partie les multiples ambiguïtés d'une politique publique dans un domaine aussi vaste que celui de l'environnement, et de contribuer ainsi à mieux comprendre les blocages qu'on lui attribue.

Les tableaux, les figures et les cartes

Tableaux

1. Croissance démographique et déforestation à Madagascar	20
2. Évolution des prêts de la Banque mondiale et de l'Agence de Développement International, de 1985 à 2009, par type de prêts en pourcentage du montant total avec taux d'accroissement annuel moyen (TAAM, moyenne géométrique)	23
3. Évolution de certains indicateurs économiques pour Madagascar, de 1980 à 2009	41
4. Récapitulatifs de l'évolution des composantes ou organismes dans le cadre du PAE	82
5. Forces et faiblesses du Plan d'Action Environnemental	104
6. Résumé des mandats de l'Office National de l'Environnement et du ministère de l'Environnement entre 1995 et 2008	115
7. Attribution des rôles entre le ministère de l'Environnement et des Forêts et l'Office National de l'Environnement (1995-2008)	116
8. Évolution du financement de la Banque mondiale et de l'Agence de Développement International pour Madagascar, par secteur, de 1971 à 2009	120

Figures

1. Évolution du financement (total des prêts accordés) de la Banque mondiale et de l'Agence de Développement International pour Madagascar, de 1980 à 2008	47
2. Problématisation du Plan d'Action Environnemental à Madagascar	56
3. Objectifs et obstacles des principaux groupes d'acteurs engagés dans la problématisation du Plan d'Action Environnemental	57
4. Alliances entre les groupes d'acteurs du Plan d'Action Environnemental	69

5. Les relations entre les institutions créées dans le cadre du Plan Environnemental	78
--	----

Cartes

1. Les voies d'accès et les pôles touristiques à Madagascar	126
2. Les axes de développement touristique à Madagascar	133
3. Le Parc National de l' <i>Isalo</i>	140
4. Le Parc National de <i>Ranomafana</i> et les zones de pression.....	144

Tables des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
1. De l'environnement au développement. La construction des problèmes environnementaux à Madagascar	13
La nature des problèmes environnementaux	13
L'univers politique de la conservation des ressources naturelles	15
Le développement durable comme projet de sauvegarde.....	17
Le diagnostic des problèmes environnementaux à Madagascar	19
La Banque mondiale : un acteur déterminant dans la conceptualisation de l'environnement	21
<i>De la crise de la dette à la crise de l'environnement</i>	<i>22</i>
De la dégradation des ressources naturelles au diagnostic de Washington sur la dégradation des ressources : la vision des problèmes et des solutions issue de la Banque mondiale	31
Dégradation des ressources naturelles : les ambiguïtés issues de la Banque mondiale	34
2. La genèse du Plan national d'action environnemental	39
Les fondements de la « crise environnementale » à Madagascar	39
Le contexte d'émergence du Plan d'action environnemental	46
Le Plan d'action environnemental comme politique publique ...	51
<i>Les principaux acteurs.....</i>	<i>52</i>
<i>La construction du Plan d'action environnemental : l'importance des missions de la Banque mondiale et du rôle clé de la Cellule d'appui au plan d'action environnemental</i>	<i>58</i>
<i>De la construction des problèmes à la gestion des solutions : une phase d'engagement inachevée.....</i>	<i>63</i>
3. La mise en œuvre des programmes environnementaux	65
L'enjeu de la biodiversité.....	65
Les institutions du Plan d'action environnemental.....	72

Le contexte de la mise en œuvre.....	78
<i>Les obstacles dans la mise en œuvre du Programme environnemental</i>	81
<i>De la gestion des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté : le cas des Programmes de conservation et de développement intégrés</i>	89
4. Les principaux problèmes institutionnels	103
Les problèmes institutionnels de l'Office national de l'environnement	103
Les « politiques environnementales » issues de l'Office national de l'environnement	108
La place du Ministère de l'Environnement dans le PAE	112
Les relations avec les bailleurs de fonds.....	119
5. Tourisme et environnement	123
Le tourisme à Madagascar	123
<i>L'offre touristique malgache : l'inégalité des pôles touristiques</i>	128
Quel avenir pour le tourisme à Madagascar ? L'évolution des pôles touristiques et la place de la population rurale.....	134
<i>L'écotourisme comme stratégie de conservation</i>	136
Le Parc National de l'Isalo	139
<i>La culture du maïs sur abattis-brûlis</i>	142
<i>La dynamique migratoire</i>	142
Le Parc National de Ranomafana	143
<i>L'importance du tavy</i>	145
<i>La collecte et l'exploitation du bois</i>	146
Conclusion	151
Synthèse des principaux enseignements	151
L'évolution de la problématisation et ses conséquences sur le Plan d'action environnemental	154
L'échec de l'intéressement de la population rurale.....	157

ANNEXES

La constitution malgache révisée : Loi constitutionnelle n° 2007-001 du 27 avril 2007 (articles 35, 37 et 39).....	165
--	-----

Loi n° 2004-001 du 17 juin 2004 relative aux Régions (chapitre 1, article 8.1).....	166
Charte de l'Environnement et ses modificatifs. Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 modifiée par les lois n° 97-012 du 6 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004 relative à la Charte de l'Environnement malagasy.....	167
Loi n° 97-024 du 14 août 1997 portant régime national de la normalisation et de la certification des produits, biens et services (article 7)	174
Décret MECIE – Décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 modifié par le décret n° 2004-167 du 3 février 2004 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE)	175
ONE – Décret n° 2008-600 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 95-607 du 10 septembre 1995 portant refonte du décret n° 95-312 du 25 avril 1995 portant création et organisation de l'Office national pour l'environnement	200
Loi GELOSE – Loi n° 96-025 du 30 septembre 1996 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables	206
Loi n° 2001/05 portant code de gestion des aires protégées.....	219
Bibliographie	253
Les tableaux, les figures et les cartes	277



« La conservation à Madagascar est une tragédie sans méchants » soulignaient les biologistes Alison et Richard Jolly il y a plus de 30 ans. Il s'agissait alors « soit de participer activement à la sauvegarde des richesses de la terre, soit de leur tourner le dos avec indifférence et de laisser brûler les librairies et les musées de la nature. » Malgré les investissements colossaux consentis en environ-

nement au cours des vingt dernières années à Madagascar, la dégradation des ressources naturelles a progressé en moyenne de 1 % par année, menaçant non seulement l'équilibre écologique de la Grande île, mais celui touchant les domaines économique, social et politique. Pourquoi l'environnement est-il, encore aujourd'hui, toujours aussi menacé à Madagascar ?

Pour répondre à cette question et dans le but de contribuer à éclairer les enjeux souvent implicites des actions environnementales, cet ouvrage explore pourquoi et comment la destruction des ressources naturelles est devenue un problème politique dans l'un des pays où le taux d'endémisme est parmi les plus élevés de la planète. Il s'intéresse notamment aux incompatibilités qui expliquent les multiples ambiguïtés d'une politique publique dans un domaine aussi vaste que celui de l'environnement, en offrant un regard critique sur les blocages qu'on lui attribue. Il propose enfin un bilan exhaustif de quinze années de mise en œuvre d'un Plan d'action environnemental et s'intéresse à la place du tourisme dans ce contexte. Une série de documents politiques et juridiques viennent s'ajouter à cet ouvrage en annexe.

Bruno Sarrasin est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM). Auteur de plusieurs ouvrages et articles scientifiques sur le développement et l'environnement dans les pays du sud, il est membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) de l'UQAM.



9 782811 107963

ISBN : 978-2-8111-0796-3